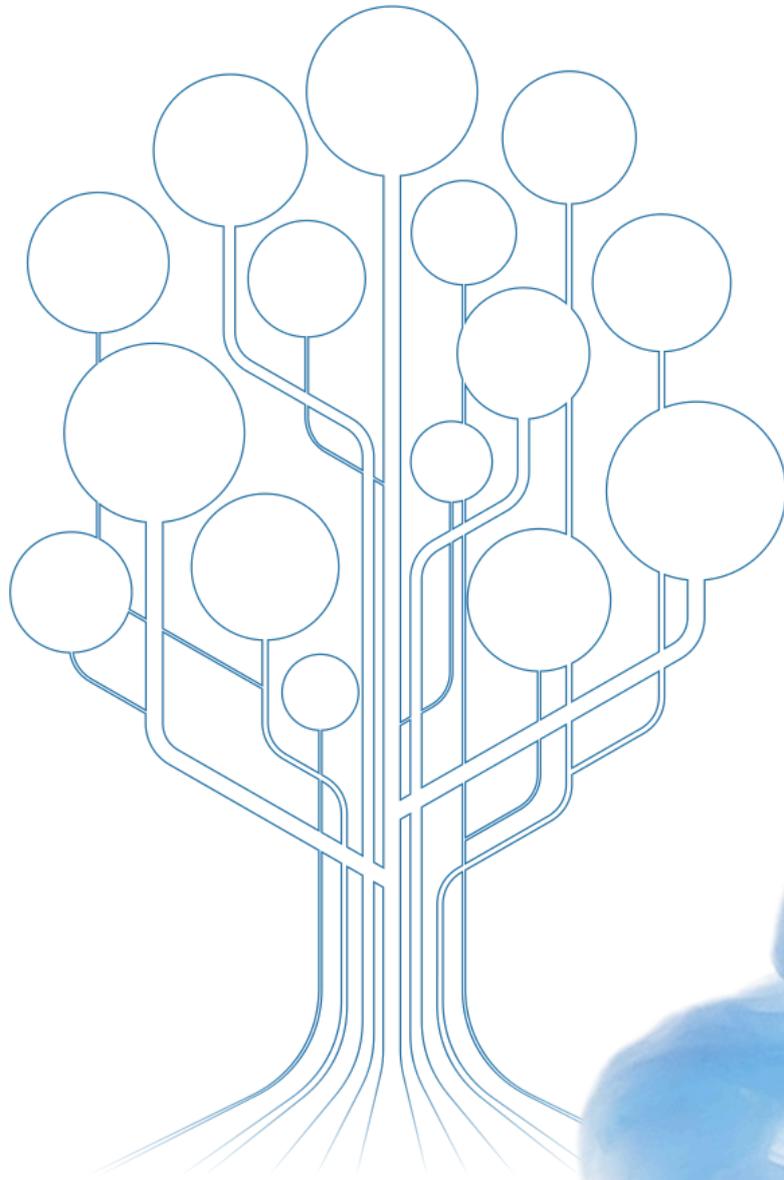


# MEDICAL INTERFACE

## 2025

### FACTURATION FINANCEMENT



**MEDICAL  
INTERFACE**



propose un ensemble de programmes développés spécifiquement pour le personnel de la Gestion du Patient, du Bureau des Entrées et du service de la Facturation.

Cette offre de formation constitue un espace de développement de compétences et d'échanges entre professionnels autour de thématiques majeures pour le financement et la facturation des établissements de santé privés, publics et ESPIC.

Vous retrouverez dans ces quelques pages, des programmes ciblant l'accueil du patient ainsi que la facturation en SMR et en MCO.

Nous développons notre offre de formation digitalisée, facilitant l'accès à la formation au plus grand nombre. Retrouvez ainsi sur quelques thématiques, des modules de formation en e-learning, et la réalisation de certaines sessions inter dans un format totalement à distance de type classe virtuelle.

Au plaisir de vous accueillir.

## Sommaire

---

- La préadmission et les admissions un service à exploiter - Une valeur ajoutée pour développer une culture du service **FF7** ..... P.3
- Maîtriser l'ensemble des règles de facturation pour les établissements MCO publics et ESPIC : Règles et organisation **FF2** ..... P.3
- Sécuriser vos recettes Actes et Consultations Externes **FF18** ..... P.4
- La facturation des forfaits dans le cadre de l'activité externe **eFF1** ..... P.4
- Bien facturer en CCAM **eFF2** ..... P.4
- Les clés pour optimiser le financement SMR : compartiment activité et valorisations complémentaires - Lecture des tableaux OVALIDE et des données issues de VISUAL VALO **FF13** ..... P.5
- Financement des SMR - Maîtriser les valorisations complémentaires aux recettes liées à l'activité **FF19** ..... P.5
- Actualiser et acquérir les compétences pour maîtriser et optimiser la facturation des prises en charge en SMR **FF4** ..... P.6
- Comment gérer les rejets de facturation en SMR ? **FF10** ..... P.6

# LA PRÉADMISSION ET LES ADMISSIONS, UN SERVICE À EXPLOITER

## UNE VALEUR AJOUTÉE POUR DÉVELOPPER UNE CULTURE DU SERVICE

Code FF7

### OBJECTIFS

- Identifier les points clés d'amélioration du parcours du patient dès la préadmission/admission
- Connaître les principes d'organisation des démarches administratives dès la préadmission et l'admission permettant de faciliter la facturation du séjour à la sortie du patient

### PERSONNES CONCERNÉES

- Responsables et personnels du Bureau des Entrées, des admissions et de la préadmission ou de tout autre service de gestion administrative et d'admission des patients

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

- Les évolutions du système de santé et de son financement
- Les impacts pour l'établissement et le rôle du service des préadmissions et des admissions dans ces évolutions
- Le processus des préadmissions et des admissions
- Le vocabulaire de la facturation (rappels)
- Le dossier d'admission selon le parcours du patient (consultation, hospitalisation programmée et non programmée)
- L'identitovigilance
- Les différents types de prestations hôtelières
- Le rôle et les compétences du service des préadmissions et des admissions
- L'accueil du patient et les relations humaines (situations difficiles, gestion du stress du patient...)

- Les outils du programme SIMPHONIE
- Les bonnes pratiques

1 JOUR

13 Octobre

A distance

**COÛT DE LA FORMATION**  
(en exonération de TVA)

A distance

695 €



# MAÎTRISER L'ENSEMBLE DES RÈGLES DE FACTURATION POUR LES ÉTABLISSEMENTS MCO PUBLICS ET ESPIC\* : RÈGLES ET ORGANISATION

Code FF2

### OBJECTIFS

- Connaître l'ensemble des règles permettant le calcul d'une facture en T2A
- Savoir repenser l'organisation du Bureau des Entrées et des services administratifs adjacents (facturation, recouvrement...) pour réaliser une facturation « en direct » et « au fil de l'eau »

### PERSONNES CONCERNÉES

Responsables et personnels du Bureau des Entrées et autres services de gestion administrative des patients, Personnels des services comptables, Personnels des services financiers, Personnel du DIM

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

#### INTRODUCTION SUR LE FINANCEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

- Modalités de financement des établissements de santé
- Comment constituer un dossier administratif de qualité ?
- Rappels des règles et du vocabulaire de facturation (ticket modérateur, forfait journalier, AME, soins urgents, risque...)

#### LA FACTURATION DES SÉJOURS EN MCO

- La valorisation et la facturation du séjour :
  - La part assurance maladie obligatoire
  - La part assurance maladie complémentaire

- Les DMI et les molécules onéreuses, facturables en sus, et FICHCOMP
- Les prestations inter-établissements et interactivités
- Les mouvements

- Principaux points à connaître du PMSI
- Analyse de quelques tableaux e-pmsi de facturation et corrections ciblées par l'analyse des fichiers « VIDHOSP »

#### LA FACTURATION DES ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES

- Le parcours de soins
- Les forfaits (SE, ATU...)
- Les différentes nomenclatures (CCAM, NGAP, NABM...)
- La réforme des urgences
- Fichier RSF ACE
- Analyse de quelques tableaux e-pmsi d'actes et de consultations externes

#### ORGANISATION CIBLE D'UN SERVICE BE - FACTURATION - RECOUVREMENT / CONTENTIEUX - DIM

- La télétransmission, les normes B2 et NOEMIE
- Gestion des rejets
- Organisation cible face à FIDES : acteurs, rôle, collaboration DIM, pharmacie, informatique, ...
- Définition d'indicateurs pour la mise en place de tableaux de bord

#### LE PROGRAMME SIMPHONIE AU COEUR DE LA FACTURATION

2 JOURS

22 / 23 Mai

A distance

25 / 26 Septembre

Paris

**COÛT DE LA FORMATION**  
(en exonération de TVA)

En Journées d'Etude 1 220 €

En Semi-Résidentiel 1 400 €

A distance 1 150 €

#### LES + DE LA FORMATION

- Réalisation en groupe, d'études de cas (calculs de facture...)
- Echange à partir des tableaux e-PMSI des participants

\* Etablissements de Santé Privés d'Intérêt Collectif



# SÉCURISER VOS RECETTES ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES\*

Code FF18

## OBJECTIFS

- Connaître les moyens de fiabiliser le recueil des informations administratives dans le cadre de la consultation externe
- Savoir quelles actions mener pour anticiper et prévenir les rejets

## PERSONNES CONCERNÉES

Secrétaires médicales, Responsables et personnels du Bureau des Entrées et autres services de gestion administrative des patients, Personnels des services comptables, Personnels des services financiers

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PROGRAMME

### ETAPE 1 : ETAT DES LIEUX FLASH - INTERVENTION À DISTANCE

Cet état des lieux flash s'appuie sur un entretien téléphonique et la réponse à un questionnaire d'auto-évaluation

### ETAPE 2 : FORMATION PRÉSENTIELLE SUR SITE (ADAPTÉE SPÉCIFIQUEMENT À L'ÉTABLISSEMENT EN FONCTION DES CONCLUSIONS DE L'ÉTAPE 1)

- La sécurité sociale en France : les régimes, les assurés et ayants droits, les débiteurs, les risques, les régimes spécifiques, les exonérations
- Les règles de facturation (parcours de soins, NGAP et CCAM, forfaits)
- Comprendre les différents circuits de la facturation des Actes et Consultations Externes (FIDES, e-pmsi...)
- Les délais de forclusion
- Les principaux rejets (point adapté spécifiquement en fonction des résultats de l'étape 1)

### ETAPE 3 : APPROFONDISSEMENT DES RÈGLES DE FACTURATION - FORMATION À DISTANCE (E-LEARNING / TV-LEARNING)

Les participants de l'étape 2 finaliseront leur formation en suivant les modules de formation e-learning suivants :

- eFF1 – La facturation des forfaits dans le cadre de l'activité externe
- eFF2 – Bien facturer en CCAM

1 JOUR\*\*

EXCLUSIVEMENT  
EN INTRA-ÉTABLISSEMENTCOÛT DE LA FORMATION  
(en exonération de TVA)POUR OBTENIR UN DEVIS,  
CONTACTEZ-NOUS !LES  DE LA FORMATION

Une formation adaptée spécifiquement aux problématiques de l'établissement. La première étape permet d'identifier les problématiques (organisationnelles, typologie de rejets...) propres à l'établissement et de cibler précisément ces points lors de la formation présentielle pour accroître la vigilance des participants et améliorer l'impact de la formation

\* Établissements publics et ESPIC

\*\* Pour l'étape 2



# LA FACTURATION DES FORFAITS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ EXTERNE

Code eFF1

## OBJECTIF

- Connaître les règles de facturation des activités soumises à forfaits

## PERSONNES CONCERNÉES

Responsable et personnel du Bureau des Entrées, Personnel des services facturation, contentieux et comptable, Personnels des services financiers, Secrétaires Médicales, TIM...

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PROGRAMME GÉNÉRAL

- Connaître les conditions de facturation des forfaits et des actes associés
- Maîtriser les règles de facturation pour chaque forfait : SE, FSD, VDE, FFM...

## DURÉE

Module de 30 min à 45 min

COÛT DE LA FORMATION  
(en exonération de TVA)De 1 à 5 stagiaires :  
70 € / personne  
Au-delà, tarif dégressif

# BIEN FACTURER EN CCAM

Code eFF2

## OBJECTIF

- Développer sa connaissance du codage en CCAM\*
- Connaître les règles de facturation en CCAM

## PERSONNES CONCERNÉES

Personnel du Bureau des Entrées, Personnel des services facturation, contentieux et comptable, Secrétaires Médicales, Personnel du DIM, Service d'imagerie médicale, Médecins libéraux...

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PROGRAMME GÉNÉRAL

- La CCAM pour quel professionnel ?
- Acte global, code activité, extension documentaire et phase de traitement
- Modificateurs et Associations non prévues
- Remboursement exceptionnel
- Particularités de la CCAM en radiologie
- CCAM à visée PMSI et tarifante

## DURÉE

Module de 30 min à 45 min

COÛT DE LA FORMATION  
(en exonération de TVA)De 1 à 5 stagiaires :  
70 € / personne  
Au-delà, tarif dégressif

\*Classification Commune des Actes Médicaux



# LES CLÉS POUR OPTIMISER LE FINANCEMENT SMR : COMPARTIMENT ACTIVITÉ ET VALORISATIONS COMPLÉMENTAIRES

## LECTURE DES TABLEAUX OVALIDE ET DES DONNÉES ISSUES DE VISUAL VALO

Code FF13

### OBJECTIFS

- Identifier les points sensibles du nouveau modèle de financement
- Savoir comment évaluer la position de son établissement dans ce modèle
- Connaître les indicateurs disponibles et leur utilisation possible

*(Ces objectifs pourront être adaptés à mesure que la DGOS et l'ATIH diffuseront les modalités d'application du nouveau modèle de financement)*

### PERSONNES CONCERNÉES

Equipes de direction, Responsables Administratifs et Financiers, Contrôleurs de gestion, Médecin DIM, Médecins chefs de service, Cadres de santé

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

- Le nouveau modèle de financement : présentation
- Connaître et comprendre les points sensibles du nouveau modèle de financement des SMR :

- Le compartiment activité
- Analyse de la structure des GMT
- La DMS ou la DMP
- Les CMA
- Les valorisations complémentaires (MO, Transports...)
- Comment positionner son établissement par rapport aux référentiels : les outils de comparaison (la construction des PMJT, Scansanté...)
- La sécurisation de son compartiment activité : comment maîtriser l'exhaustivité (approche quantitative) et la qualité de son PMSI SMR (traçabilité de l'information)
- Savoir mettre en place une organisation adaptée en fonction du contexte de son établissement
- Présentation de l'utilisation de l'information issue du PMSI SMR : les tableaux de bord d'activité nécessaires dans le contexte de recettes liées à l'activité (OVALIDE, VISUAL VALO SMR)

1 JOUR

30 Janvier

A distance

15 Mai

Paris

22 Septembre

A distance

### COÛT DE LA FORMATION

(en exonération de TVA)

En présentiel

730 €

A distance

695 €

### LES + DE LA FORMATION

*Un temps privilégié sera dédié aux retours d'expériences et au partage sur les difficultés rencontrées par les participants dans leur établissement*



# FINANCEMENT DES SMR - MAÎTRISER LES VALORISATIONS COMPLÉMENTAIRES AUX RECETTES LIÉES À L'ACTIVITÉ

Code FF19

### OBJECTIFS

- Savoir identifier les valorisations complémentaires aux recettes liées à l'activité dans le nouveau financement des SMR
- Développer ses connaissances de la facturation des transports, des Molécules Onéreuses, des Actes et Consultations Externes, des Plateaux Techniques Spécialisés, IFAQ, en SMR

### PERSONNES CONCERNÉES

Equipes de direction, Responsables Administratifs et Financiers, Médecin DIM, Médecins chefs de service, TIM, Facturières, Contrôleurs de gestion

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

- Les valorisations complémentaires aux recettes liées à l'activité :
  - La prise en charge des transports sanitaires – L'article 80 du PFLSS 2018

- Les particularités du SMR
- Identification des différents types de transports
- Création et déclaration via FICHCOMP :
  - Les Actes et Consultations Externes en SMR :
    - Valorisation (NGAP, CCAM)
    - Déclaration de cette activité
  - Les Molécules Onéreuses et AP-AC en SMR :
    - Mises à jour des listes SMR applicables
    - Création et déclaration via FICHCOMP
  - Les Plateaux Techniques Spécialisés :
    - Présentation à partir du CSARR (puis CSAR)
    - Indicateurs de description
  - L'IFAQ (nouvelles modalités) :
    - Organisation du recueil, suivi, outils de traitement et d'envoi
    - Analyse et gestion des erreurs
    - L'analyse des données sur les tableaux OVALIDE

1 JOUR

31 Janvier

A distance

16 Mai

Paris

23 Septembre

A distance

### COÛT DE LA FORMATION

(en exonération de TVA)

En présentiel

730 €

A distance

695 €

### LES + DE LA FORMATION

*Un temps privilégié sera dédié aux retours d'expériences et au partage sur les difficultés rencontrées par les participants dans leur établissement*



INFO

## FORMATION À DISTANCE : Découvrez la CLASSE VIRTUELLE

De nombreuses sessions sont déclinées dans un **format à distance** en classe virtuelle.

Suivez le même programme, et de la même durée, qu'une formation présentielle mais **sans vous déplacer**.



REPÉREZ LES FORMATIONS  
PROPOSANT DES SESSIONS EN CLASSE VIRTUELLE

# ACTUALISER ET ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES POUR MAÎTRISER ET OPTIMISER LA FACTURATION DES PRISES EN CHARGE EN SMR

Code FF4

## OBJECTIFS

- Connaître les règles de facturation des établissements SMR
- Comprendre quel est l'impact de l'identification des patients

## PERSONNES CONCERNÉES

Responsables Facturation, Facturières, Agents du Bureau des Entrées...

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PROGRAMME

- Les règles de facturation des prises en charge en SMR
  - Les régimes, les codes exonérations
  - Avenant tarifaire (prestations applicables)
  - Mode de traitement et disciplines médico-tarifaires
  - Les prestations hôtelières complémentaires
  - Les modalités d'application

- Les bordereaux de facturation
- Les procédures de contrôle, validation
- Notions tarifaires particulières (ticket modérateur, accord préalable, remboursement sous conditions)
- L'organisation optimale de la chaîne de facturation en SMR
- Pilotage de la facturation (suivi de la télétransmission, des titres émis...)
- Réforme du financement SMR
  - Le compartiment activité
  - Les éléments constitutifs du financement
  - Les financements complémentaires
  - Dispositif de transition
  - Impact sur le métier de la facturation
- La place de l'identitovigilance dans la facturation des SMR



FF4-FF10

1 JOUR

17 Mars  
22 Mai  
2 Octobre

Paris  
Lyon  
Paris

## COÛT DE LA FORMATION

(en exonération de TVA)

En Journée d'Etude 730 €

## LES + DE LA FORMATION

- Un temps privilégié sera dédié au partage d'expérience et aux échanges autour d'études de cas
- Pour une formation complète sur la facturation en SMR suivez le cycle FF4-FF10 sur des journées consécutives et bénéficiez d'un tarif préférentiel
  - En Journées d'Etude : 1220 €
  - En Semi-Résidentiel : 1400 €

# COMMENT GÉRER LES REJETS DE FACTURATION EN SMR ?

Code FF10

## OBJECTIFS

- Savoir identifier les causes de rejets pour mieux les traiter et pouvoir gérer les contentieux
- Disposer des clés pour optimiser son processus de contrôle de la facturation

## PERSONNES CONCERNÉES

Responsables Facturation, Facturières, Agents du Bureau des Entrées...

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PROGRAMME

- Les points sensibles de la facturation en SMR :
  - Qualité des données administratives

- Principe de la norme B2
- Principe des retours NOEMIE
- Informations relatives au règlement d'une facture
- L'analyse des prises en charges
- Les différents types de rejets : CPAM, mutuelles ou autres organismes
- Identifier la ou les causes de rejets : pourquoi ? et comment ?
- Gérer les contentieux
- Démarche qualité : mettre en place une procédure de contrôle à différents niveaux avant et après la facturation (le suivi du paiement...)



FF4-FF10

1 JOUR

18 Mars  
23 Mai  
3 Octobre

Paris  
Lyon  
Paris

## COÛT DE LA FORMATION

(en exonération de TVA)

En Journée d'Etude 730 €

## LES + DE LA FORMATION

- Un temps privilégié sera dédié au partage d'expérience et aux échanges autour d'études de cas
- Pour une formation complète sur la facturation en SMR suivez le cycle FF4-FF10 sur des journées consécutives et bénéficiez d'un tarif préférentiel
  - En Journées d'Etude : 1220 €
  - En Semi-Résidentiel : 1400 €

## INFO

### FORMATION en INTRA...

Toutes nos formations peuvent être **adaptées** et mises en place sur site au sein de votre établissement.

Etudions ensemble vos **objectifs** de formation, nous vous ferons parvenir une **proposition technique** détaillée et un **devis**.



### POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez-nous au 04 72 61 96 35  
ou par mail : [contacts@medical-interface.fr](mailto:contacts@medical-interface.fr)



**MEDICAL  
INTERFACE**

Organisme de formation  
n° 82 69 05046 69

# BULLETIN D'INSCRIPTION

A photocopier et à retourner à :

**MEDICAL INTERFACE**

**2 PLACE ANTONIN JUTARD - 69003 LYON**

ou par e-mail à [contacts@medical-interface.fr](mailto:contacts@medical-interface.fr)

## ■ ÉTABLISSEMENT

RÉFÉRENCE CLIENT ETABLISSEMENT .....  PUBLIC  ESPIC  PRIVÉ

ÉTABLISSEMENT .....

ADRESSE (complète) : .....

TÉL .....

**PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER :**  Mme  M

PRÉNOM ..... NOM .....

FONCTION ..... SERVICE .....

TÉL ..... E-MAIL .....

## ■ PARTICIPANT(E)

Mme  M

PRÉNOM ..... NOM .....

FONCTION ..... SERVICE .....

TÉL ..... E-MAIL .....

BESOIN D'AMÉNAGEMENT À UNE SITUATION DE HANDICAP ?  OUI  NON

## ■ FORMATION

INTITULÉ ..... CODE .....

DATE ..... LIEU .....

JOURNÉE D'ÉTUDE COUT (€) EN EXONÉRATION DE TVA .....  
(Inscription + 2 pauses par jours + Déjeuner dans un hotel 3\* ou de prestations équivalentes)

SEMI-RÉSIDENTIELLE COUT (€) EN EXONÉRATION DE TVA .....  
(Inscription + 2 pauses par jours + Déjeuner + hébergement dans un hotel 3\* (lieu de formation)  
ou de prestations équivalentes + petit déjeuner)

À DISTANCE (Classe Virtuelle) COUT (€) EN EXONÉRATION DE TVA .....



DATE ET  
SIGNATURE

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT



# VOUS AVEZ CHOISI VOTRE FORMATION ? ... ET MAINTENANT !

## VALIDEZ L'ADÉQUATION AVEC VOS OBJECTIFS ET VOS BESOINS

Obtenez l'annexe pédagogique (programme détaillé) de la formation ou évaluez si celle-ci correspond à votre besoin de développement de compétences en contactant directement un chargé de formation « inter » (formation individuelle) ou « intra » (formation de groupe) au **04 72 61 96 35** ou par mail : **contacts@medical-interface.fr**

## ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS

Bien que nos formations soient majoritairement adaptées aux personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter nos chargés de formation pour évaluer vos besoins et prendre en compte votre situation personnelle.

## PROCÉDER À UNE INSCRIPTION (INDIVIDUELLE) OU OBTENIR UNE PROPOSITION POUR UNE FORMATION SUR SITE

### - INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Retournez le bulletin d'inscription disponible ci-contre ou télécharger celui spécifique de la formation en vous rendant sur la fiche correspondante sur **www.medical-interface.fr**.

### - FORMATION EN INTRA-ÉTABLISSEMENT

Prenez contact avec un chargé de formation « intra » pour étudier votre projet ou adressez-nous votre cahier des charges. Un entretien téléphonique sera programmé afin de comprendre et mesurer le contexte de votre demande et vos objectifs pédagogiques, nous permettant, en relation avec nos experts-formateurs, de vous adresser une proposition pédagogique et un devis.

## CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

- **LES PRIX DES FORMATIONS** sont exprimés en euros et en exonération de TVA (article 261.4.4<sup>a</sup>.CGI). Les prix sont forfaitaires. Toute session débutée est due dans sa totalité. La facture est émise après la formation ; elle est payable à 30 jours date de facturation.

- **AVANTAGES INSCRIPTION** à valoir sur les formations « inter » en présentiel ou en classe virtuelle (offres non cumulables) :

- Inscrivez-vous au plus tard un mois avant la date de formation et bénéficiez d'une réduction immédiate de **20 €**.
- Inscrivez-vous à plusieurs sur une formation et bénéficiez de **-5% sur la 2ème inscription et -10 % sur la 3ème**. Au-delà contactez-nous.

- **2 FORMULES D'INSCRIPTION** sont disponibles pour les formations « inter » en présentiel :

- En **journalière d'étude** : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner dans un hôtel 3\* ou de prestations équivalentes.
- En **semi-résidentiel** : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner, l'hébergement dans un hôtel 3\* (lieu de formation) ou de prestations équivalentes et le petit-déjeuner.

### - DÉLAIS DE MISE EN PLACE DES FORMATIONS

La mise en place d'une session de formation « inter » (en présentiel ou en classe virtuelle) est confirmée environ un mois avant la date de session (sur certaines périodes de l'année ce délai peut être réduit à 2 semaines). Sont alors adressées les conventions de formations et convocations des participants validant l'inscription.

Dans le cas des formations « intra » les délais de mise en place sont définis en accord avec le client. Dans le cas des modules e-learning mise en place à la date définie lors de l'inscription et au mieux sous 10 jours après réception.

### - CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation d'inscription pouvant avoir des répercussions sur le bon déroulement d'une formation et des conséquences financières, seuls les cas de force majeure (maladie, grèves, évènements familiaux...) seront acceptés. En cas d'annulation tardive, une facturation pourra être établie à titre de dédommagement (reportez-vous aux conditions générales de vente sur **www.medical-interface.fr**).

L'organisme se réserve la possibilité de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

**POUR ALLER PLUS LOIN, RENDEZ-VOUS SUR  
WWW.MEDICAL-INTERFACE.FR**

**RUBRIQUE « FORMATIONS/  
LA FORMATION EN PRATIQUE »**

Intégralité des conditions de participation conditions générales de vente.  
Livret d'accueil et règlement intérieur.

